

**CONSEIL DE VILLE** La gauche n'a pas réussi à faire changer de cap le Municipal sur la baisse des montants accordés aux bénéficiaires de l'aide sociale pour leur loyer. Mais la pression demeure

## «Un dénigrement de la pauvreté»

JULIEN BAUMANN

A l'occasion de la dernière séance avant les élections, les débats du Conseil de ville se sont cristallisés sur la baisse générale, décidée en début d'année, des montants maximaux accordés aux bénéficiaires de l'aide sociale pour payer leur logement. Appuyée par une pétition munie de quelque 1200 signatures et remise au président du Conseil de ville Werner Hadorn, la gauche a demandé la suspension de cette mesure via un postulat. Ceci afin de pouvoir adapter ces montants «à la réalité du marché immobilier».

Sans entrer dans les détails, le Conseil municipal explique que, non seulement, la suspension d'une telle mesure ne pourrait se faire que par voie de recours, mais aussi que la décision de diminuer ces montants plafonds a été mûrement réfléchi et étudiée, donc adaptée à la réalité biennoise du marché de l'immobilier. «C'est une réponse correcte d'un point de vue juridique, mais elle ne prend pas en compte les milliers de personnes qui peuvent souffrir de cette décision», a critiqué l'écologiste Fritz Freuler co-auteur du postulat. «Il suffit d'aller sur internet et on voit qu'il y a toujours moins d'appartements à Bienne. Ces montants ne sont pas adaptés. Cette baisse n'est pas une lutte contre la pauvreté, mais un dénigrement de la pauvreté», a plaidé Ruth Tennenbaum de Passerelle.

Du côté de la droite, on a soutenu le Conseil municipal. «On ne peut pas parler de dénigrement de la pauvreté alors qu'à Bienne tout le monde peut mener une vie décente», a répondu le libéral Leonhard Cadetg. «Ce n'est pas du ressort du Conseil de ville de fixer ses montants», a tenu à rappeler son collègue de groupe Daniel Suter. Le conseiller municipal en charge du dossier, Beat Feurer a défendu sa politique rappelant notamment que «le prix moyen d'un logement une pièce à Bienne est de 541 francs. En accordant 600 francs, nous



Une pétition munie de plus de 1200 signatures pour des loyers équitables a été remise au président du Conseil de Ville, Werner Hadorn (à gauche). JBA

sommes toujours bien en dessus de la moyenne.»

Lors du vote final, le parlement a décidé de suivre le Municipal et de classer l'affaire. Mais pour Fritz Freuler, le combat continue. Il pense qu'en plus de la pétition, d'autres aspects pèsent dans la balance, notamment une recommandation de l'association seeland.biel/bienne. Cette dernière a récemment estimé, dans le cadre d'un projet d'harmonisation des montants maximaux dans les communes de la région, que Bienne devrait revoir à la hausse les montants plafonds fixés en février dernier.

### Pas de concept pour la gestion de la vie nocturne

Un peu plus tôt dans la soirée, le vert libéral Max Wiher demandait au Municipal, via une motion, de créer un concept clair et indépendant pour gérer la vie

nocturne à Bienne, s'inspirant de la ville de Berne (notre édition d'hier). Le Municipal ne veut pas entrer en matière car, selon lui, toutes les mesures nécessaires ont déjà été prises.

Daniel Suter ne s'est pas privé de remettre en doute la nécessité d'un tel projet: «La vie nocturne à Bienne se passe bien, profitons-en. Ne cherchons pas les problèmes là où il n'y en a pas.» Beat Feurer a tenu à préciser que la situation n'était pas comparable avec celle de la capitale suisse: «Nous ne sommes pas la ville de Berne qui a beaucoup plus de ressources. Nous essayons d'être le plus efficace possible avec les moyens dont nous disposons.» Finalement, Max Wiher qui au départ ne voulait rien lâcher, a dû se plier à la majorité. Seuls quelques points de sa motion ont été retenus et sous la forme peu contraignante d'un postulat. ◉

## Feu vert pour la Plänke

**VEILLER AU GRAIN** Un premier pas a été franchi hier soir dans le projet d'assainissement des écoles du Geysisried et de la Plänke. Les parlementaires ont accepté à une large majorité deux crédits d'étude de respectivement 900 000 fr. et 680 000 fr. La droite a néanmoins pointé du doigt des coûts jugés élevés. «Nous allons veiller au grain car il s'agit de montants importants», a averti le radical Daniel Suter, précisant qu'il appartenait à la Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement de «réaliser ces rénovations dans les meilleures conditions possibles en évitant le superflu et le luxe». La conseillère municipale Barbara Schwickert a assuré que cela serait le cas.

**VOTATIONS EN 2017** Les projets définitifs, évalués à 9,5 millions de fr. pour la Plänke et à 15 millions de fr. pour le Geysisried, pourraient être soumis au peuple biennois dans le courant 2017. A la Plänke, il est prévu de construire une nouvelle salle de gymnastique pour remplacer l'actuelle et de procéder à l'extension de l'école. Au Geysisried, un assainissement intérieur et extérieur doit être réalisé, mais sans agrandissements. Le déménagement de l'école de logopédie au Battenberg permettra tout de même au bâtiment d'abriter deux classes supplémentaires. ◉ CK

## PARKING Quatre bornes de recharge électrique au parking de la Vieille ville

Energie Service Bienne soutient le développement de l'infrastructure de recharge pour les voitures électriques à Bienne en installant quatre bornes dans le parking de la Vieille ville.

Les utilisateurs de véhicules électriques sont tributaires d'une infrastructure de recharge répartie sur tout le territoire. La recharge des voitures prend plus de temps qu'un plein pour les voitures à carburants fossiles, c'est pourquoi il est judicieux de combiner la recharge avec le stationnement du véhicule.

Comme c'est déjà le cas dans le parking de la Gare de Bienne et dans celui du Palais des Congrès, ESB installe l'infrastructure nécessaire et met le courant pour la recharge des véhicules électriques gratuitement à disposition. A toutes les bornes de recharge du fournisseur biennois, on pourra faire le plein de courant écologique certifié «naturmade star» provenant de la centrale hydroélectrique des Gorges du Taubenloch.

### Transition énergétique

De son côté, Parking SA soutient la construction des bornes de recharge dans ce parking couvert en mettant à disposition les places de stationnement et en assurant le raccordement et la planification électriques.

Afin que tous les utilisateurs puissent facilement trouver les bornes de recharge, celles-ci seront intégrées dans l'application «intercharge». Les bornes peuvent être débloquées à l'aide de n'importe quel smartphone pour permettre la recharge. Ces bornes seront aussi indiquées dans les systèmes de navigation des grands fabricants de véhicules électriques et assorties de l'information sur la disponibilité ou l'occupation de ces bornes.

La construction de l'infrastructure de ces bornes et le programme de promotion «Conduire au gaz» sont deux modules d'ESB destinés à soutenir la transition énergétique dans la ville de Bienne. ◉ C-MAS

PUBLICITÉ

 SBB CFF FFS

## Travaux.

### Interruption totale Sonceboz-Sombeval-Moutier.

Du lundi 3 octobre au dimanche 16 octobre 2016.



Les trains régionaux Biel/Bienne–Sonceboz-Sombeval–Moutier sont supprimés entre Sonceboz-Sombeval et Moutier et vice versa et remplacés par des bus.

Les heures de départ des bus de remplacement sont dans certains cas avancées de quelques minutes par rapport aux heures de départ habituelles des trains. Les correspondances avec les trains à Sonceboz-Sombeval, Tavannes et Moutier sont en principe garanties.

L'horaire en ligne [cff.ch](http://cff.ch) est adapté avec les horaires et lieux de départ des bus de remplacement. Brochure disponible dans les gares desservies ou sur [cff.ch/jurabernois](http://cff.ch/jurabernois).

Nous vous prions de nous excuser pour les désagréments causés et vous remercions de votre compréhension.